



POLE SPORTIF

COMPETITIONS MASCULINES

SECTION JEUNES A 11

Réunion du :	Lundi 09 janvier 2023 à 15h30
A :	Etablissement d'Arbouans
Présidence :	Jean-Pierre Cretenet
Présents :	Marc Tisserand - J Pierre Cretenet - Jean-Michel Guyonvernier - Jean luc Lambla -Eric Marie - Victor Nigro.
Assistent :	Thierry Corroyer - Grisélidis Talon - Daniel Charyk - Rabah Amira - Dominique Aristorena - Thimoté Muot -Gaëtan Henriot.

Ordre du Jour

Lecture et prise de décision, pour donner suite au mail envoyé le 10 décembre 2022 par le Président Mr Ph Levacher, du club de Valdahon-Vercel, concernant la demande d'accession de son équipe U18 en inter-secteurs au printemps.

Lecture du courrier et avis de chaque membre présent

Conformément au règlement de la compétition U18 G, et compte tenu des éléments en sa possession, la commission rejette la demande du club de Valdahon pour non-respect des obligations d'encadrement, l'éducateur ayant officié durant au moins 4 matches en D1 automne doit obligatoirement être titulaire d'au moins le module u18 pour que son équipe puisse prétendre accéder en u18 inter-secteurs ou en u18 d1 élite en phase printemps, au pire ce module doit être obtenu avant le 31 janvier de la saison en cours par l'éducateur concerné.

Un courrier explicatif sera envoyé au club de Valdahon-Vercel par le Président de la commission.

Prochaine séance

- programmée le 24 janvier 2023/19H
- ordre du Jour : Formation des groupes

Séance levée 16h30

Le Président de Séance
Jean-Pierre Cretenet

Secrétaire de Séance
Victor Nigro